Vendeur qui annule la vente malgré Attestation de vente

Par Fabien04

Bonjour
J'aimerai avoir de l'aide suite à un vendeur particulier malhonnête qui a annulé la vente d'un camping car.
Donc nous allons voir le camping car tout se passe très bien nous réfléchissons et nous donnons notre réponse le lendemain avec le prix d'achat et le vendeur a accepté, pas d'acompte de verser car le vendeur voulait un chèque de banque le jour J (via whatsapp conversation privée avec numéro de téléphone). Donc nous démarchons la banque pour monter le financement du camping car et la banque veut un papier justifiant l'achat donc le vendeur nous a fait un papier qui atteste la vente du véhicule avec ses coordonnées, les nôtres, le montant, modèle etc. (idem envoyer via boîte mail et whatsapp j'ai tout les échanges en ma possession).
Donc le prêt est accepté déblocage des fonds dans 7 jours et j'ai pris les devants je suis allé assuré le camping car à partir de la date qu'on aille le récupérer.
Et aujourd'hui le vendeur m'envoie un messsage comme quoi le camping car il la vendu à quelque d'autre à un autre prix. Nous c'était accepté à 25000? avec un prix de vente au départ à 26500? et là il la vendu à 26500? a d'autre personne.
Quel recours je peux avoir envers ce genre de personne malhonnête ? Car je le suis engagé à la banque pour un prêt et j'ai démarché l'assurance aussi qui m'avait fais déjà tous les papiers pour être en règle dès que l'on aurai récupéré le camping car.
Merci de votre aide.
Je vous remercie d'avance
Cordialement

Par chaber

Bonjour

Un acte de cession du véhicule a-t-il signé entre le vendeur et vous?
Si oui y avait-il réserve pour l'obtention d'un prêt?

Par Fabien04

Bonjour
Le vendeur m'a envoyé via mail une attestation de vente avec toutes nos coordonnées et c'était écrit dessus « Atteste vendre leur camping car FIAT Ducato immatriculer xx-xxx-xx date de 1er immatriculation :
04/02/2005 a Monsieur X et Mademoiselle X demeurant au xxxxxxxxx pour la somme de 25000 Euros a ce jour pour une durée de 7 jours afin qu'ils puissent obtenir leur financement. »
Vu que ce n'était pas à côté de chez nous pouvons pas le signé manuscrit en direct.
Mais j'ai fais les démarches pour le financement et pareil j'ai les papiers comme quoi il aurait été assuré à partir de la semaine pro lorsque on aurait été le chercher.
Merci
Bonne journée

Par Fabien04

Après la mise en page est comme une lettre c'est parce que je ne peux pas la mettre en ligne car il y a toutes les coordonnées

---
Par hideo

voir cerfa 15776*02- certificat de cession- L'attestation doit être conforme à ce certificat officiel et signée par les deux

parties.
Le problème c'est qu'il n'y a eu aucun acompte de versé .